

CANICULE ET SANTÉ

SOMMAIRE

Introduction p.1 **Points clés** p.1 **Situation météorologique** p.2 Des canicules étendues sur le territoire et dans le temps p.2 Des canicules 2020 plus intenses que les années passées p.2 Bilan des départements en vigilance canicule dans la région Nouvelle-Aquitaine p. 3 **Synthèse sanitaire** p.4 Morbidité p.4 Mortalité en population générale p.6 **Mesures de prévention** p.8 **Conclusion** p.9 **Sources des données** p.9 **Remerciements** p.9

INTRODUCTION

Dans le cadre du Plan national canicule (PNC), qui s'étend chaque année du 1er juin au 15 septembre, Santé publique France collabore avec Météo-France afin d'anticiper la survenue de vagues de chaleur nécessitant une prévention renforcée (niveau orange et rouge de la vigilance canicule), et surveille les données sanitaires de recours aux soins d'urgence et de mortalité (population générale et travailleurs) afin d'évaluer l'impact de ces épisodes. L'Agence met également en place des actions de communication (mise à disposition de dépliants, affiches, spots télé et radio, information et messages sur le site Internet de Santé publique France).

Ce bulletin de santé publique dresse le bilan météorologique et sanitaire régional des vagues de chaleur de la période de surveillance estivale 2020, et des actions de prévention/communication mises en œuvre par l'Agence. Par ailleurs, pour chaque région de France métropolitaine et au niveau national, un bulletin spécifique est également disponible sur le site Internet de Santé publique France.

Des éléments de méthode concernant les indicateurs suivis, les modalités de surveillance et les mesures de prévention mises en œuvre par Santé publique France, sont présentés dans [un document complémentaire](#).

L'été 2020 s'inscrit dans un contexte particulier, à la fois sur le plan sanitaire avec l'épidémie de Covid-19 mais également sur le plan climatique. En effet, depuis juin 2019, les 15 mois qui ont suivi se caractérisent par une température plus élevée que la moyenne 1981-2010 et la période janvier-août 2020 est la plus chaude jamais vue à l'échelle nationale depuis le début des mesures météorologiques en 1900.

POINTS CLÉS

- **En France métropolitaine**, l'été 2020 s'est caractérisé par une exposition importante de la population à la chaleur notamment durant les 3 vagues de chaleur successives dont l'une définie par une intensité et une sévérité notable. L'été 2020 s'est traduit par le déclenchement, pour le deuxième été depuis la mise en place du PNC, de vigilances rouge canicule. Pour la 2^{ème} année consécutive les régions du Nord de la France ont été particulièrement touchées par la chaleur.
- **En Nouvelle-Aquitaine**, les deux vagues de chaleur survenues en juillet-août 2020 ont entraîné des dépassements des seuils d'alerte biométéorologique pour deux départements lors du premier épisode et neuf départements lors du deuxième épisode. A la différence de l'été 2019, aucun département de la région n'a été concerné par une vigilance rouge. L'impact sanitaire a été modéré que ce soit en termes de mortalité que de recours aux soins.
 - Les pathologies en lien avec la chaleur (définies par l'indicateur iCanicule regroupant hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) ont représenté 0,5 % des passages aux urgences et 1,0 % des actes SOS Médecins lors du premier épisode. Lors du second épisode caniculaire, cette activité était sensiblement identique, avec 0,7 % des passages aux urgences et 1,0 % des actes SOS Médecins. Le taux d'hospitalisation après passage aux urgences lors de ces deux épisodes était respectivement de 70,1 % et 64,6 %.
 - Sur les périodes de dépassement des seuils d'alerte biométéorologiques et pour les départements concernés de la région, 74 [41 ; 109] décès en excès ont été estimés soit une surmortalité relative de +7,6 % [4,1 ; 11,6]. Parmi ces décès en excès, tous ont été observés lors du second épisode (majorité de personnes âgées de 75 ans et plus).

Les impacts sanitaires de la chaleur ainsi observés ne se sont pas limités à ces seules périodes puisque près de 80 % des passages aux urgences et les deux-tiers des actes SOS Médecins pour iCanicule ont été observés en dehors de ces deux vagues de chaleur.

Le bilan national de la surveillance Canicule et Santé est disponible sur le site de Santé publique France : [lien](#).

Une exposition aux vagues de chaleur hétérogène sur le territoire

L'été 2020 a été marqué par trois vagues de chaleur, dont une très étendue et particulièrement sévère dans le Nord de la France. Un dépassement des seuils localisé dans le Jura a également été constaté en septembre. Ces canicules sont décrites dans le tableau ci-dessous (Tableau 1) :

Tableau 1. Caractéristiques des principales vagues de chaleur de l'été 2020.

Dates	Régions concernées	Nombre de départements	Durée moyenne par département (jours)	% de la population métropolitaine touchée
26/07 – 03/08	Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-D'azur	22	4,2	18,8 %
07/08 – 13/08	Toutes les régions métropolitaines à l'exception de la Bretagne et la Corse	64	5,1	71,1 %
19/08 – 21/08	Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté	5	3	6,0 %

Durant l'été 2020, potentiellement plus de 50 millions de personnes domiciliées dans les 73 départements touchés ont été exposées au moins un jour à des températures dépassant les seuils d'alerte, ce qui représenterait environ 77 % de la population. La première canicule a concerné près d'un cinquième de la population résidente en France métropolitaine entre le 26 juillet et le 3 août. La région Auvergne-Rhône-Alpes a été particulièrement touchée, et ce de manière durable (près de 6 jours en moyenne), lors de cette vague de chaleur. La seconde canicule, du 7 au 13 août, a concerné près des trois quarts de la population française métropolitaine et la quasi-totalité des régions, à l'exception de la Bretagne et de la Corse. Cet épisode est marqué par la mise en place d'une vigilance rouge dans les régions Normandie, Ile-de-France et Hauts-de-France du fait de températures nocturnes importantes et s'inscrivant dans la durée. Une courte vague de chaleur entre le 19 et le 21 août s'est déroulée dans quatre départements d'Auvergne-Rhône-Alpes et un département de Bourgogne-Franche-Comté. Le Jura a connu une brève vague de chaleur entre le 14 et le 16 septembre. L'excès de mortalité lié à cet événement ne sera pas traité dans ce bilan, les données n'étant pas consolidées à la date de publication.

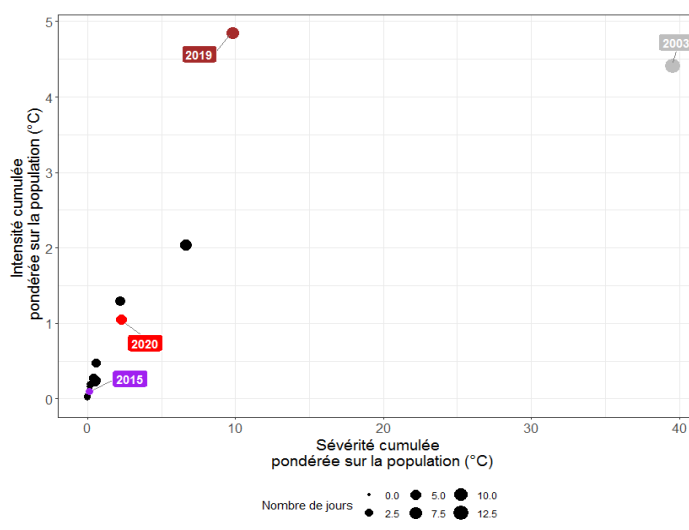
Intensification des vagues de chaleur depuis 2015

En termes d'intensité et de sévérité (cumul des intensités quotidiennes sur la période) à l'échelle nationale comme régionale, cet été se situe entre 2015 et 2019 mais l'exposition reste différente (figure 1). L'exposition la plus importante aux fortes chaleurs de cet été se concentre dans la partie Nord de la France, lors de la vague de chaleur du 7 au 13 août mais également dans le Centre-Est du fait de vagues de chaleurs répétées, parfois durables.

L'été 2020 reste moins intense que l'été précédent, les records de température de 2019 n'ayant pas été battus. En revanche, il reste plus sévère que 2019 dans les Hauts-de-France, en Ile-de-France et en Normandie car plus durable. Dans les Hauts-de-France, la vague de chaleur de 2020 est l'épisode le plus sévère des 50 dernières années et d'intensité comprise entre 2003 et 2019.

L'exposition est très hétérogène sur le territoire, répartie sur plusieurs vagues dont une caractérisée par des températures nocturnes élevées, et ce durablement. Cet été reste moins chaud que 2003 mais s'inscrit avec les autres étés depuis 2015 dans une exacerbation de la fréquence, de la durée, de l'extension géographique et de l'intensité des vagues de chaleur. L'été 2020 est considéré par Météo-France comme le 7^{ème} été le plus chaud depuis 1900, derrière les étés 2015, 2017, 2018 et 2019.

Figure 1. Caractéristiques de l'été 2020 par rapport aux autres canicules survenues en Nouvelle-Aquitaine depuis 1999, Météo-France



Bilan des départements en vigilance canicule dans la région Nouvelle-Aquitaine

La région Nouvelle-Aquitaine, durant l'été 2020, a été concernée par deux principales vagues de chaleur (Tableau 2) :

- un épisode de forte chaleur fin juillet ;
- un second épisode caniculaire plus intense et durable début août ;

Le 29 juillet 2020, tous les départements de la région Nouvelle-Aquitaine ont été placés en vigilance jaune canicule par les prévisionnistes de Météo-France avec un dépassement effectif des seuils *à posteriori* uniquement pour la Corrèze et la Haute-Vienne. La vigilance était levée pour l'ensemble des départements le 01 août.

Le 05 août 2020, 9 départements de Nouvelle-Aquitaine (Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Vienne et Haute-Vienne) ont été placés en vigilance jaune par les prévisionnistes de Météo-France. Le lendemain, huit des douze départements étaient en vigilance orange canicule. Celle-ci a été levée pour l'ensemble des départements de la région le 12 août. *A posteriori*, Météo-France a montré que le nombre de jours de dépassement de seuil d'alerte variait selon les départements :

- 5 jours, pour les départements de Charente, Corrèze, Gironde, Deux-Sèvres ;
- 4 jours, pour le département de la Dordogne ;
- 3 jours, pour les départements du Lot-et-Garonne, des Landes de la Vienne et de la Haute-Vienne ;
- pas de dépassement des seuils pour les départements de Charente-Maritime et des Pyrénées-Atlantiques

Fin août, la région a connu un épisode de chaleur tardif de 3 jours avec le passage en vigilance jaune canicule par Météo-France du 19 au 21 août pour les départements de la Dordogne, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques. Aucun dépassement de seuil d'alerte n'a été constaté pendant cette période.

Mi-septembre, la région a connu un épisode de chaleur tardif de 3 jours avec le passage en vigilance jaune canicule par Météo-France du 12 au 14 septembre pour les départements de Charente, de Charente-Maritime, de la Gironde, des Landes, des Deux-Sèvres, de la Vienne et des Pyrénées-Atlantiques. Aucun dépassement de seuil d'alerte n'a été constaté pendant cette période.

Tableau 2. Niveaux de vigilance canicule départementaux (carte Météo-France de 16h) et dépassement effectif des seuils en région Nouvelle-Aquitaine (Source : Météo-France)*

	samedi 25 juillet	dimanche 26 juillet	lundi 27 juillet	mardi 28 juillet	mercredi 29 juillet	jeudi 30 juillet	vendredi 31 juillet	samedi 1 août	dimanche 2 août	lundi 3 août	mardi 4 août	mercredi 5 août	jeudi 6 août	vendredi 7 août	samedi 8 août	dimanche 9 août	lundi 10 août	mardi 11 août	mercredi 12 août	mercredi 19 août	jeudi 20 août	vendredi 21 août	samedi 12 septembre	dimanche 13 septembre	lundi 14 septembre	
Charente														X	X	X	X	X								
Charente Maritime																										
Corrèze					X	X	X								X	X	X	X	X							
Creuse																										
Dordogne															X	X	X	X	X							
Gironde															X	X	X	X	X							
Landes															X	X	X									
Lot-et-Garonne															X	X	X									
Pyrénées-Atlantiques															X	X	X									
Deux-Sèvres															X	X	X	X	X							
Vienne															X	X	X									
Haute-Vienne					X	X	X								X	X	X									

■ Vigilance verte
 ■ Vigilance jaune
 ■ Vigilance orange
 ■ Vigilance rouge
 X Dépassement effectif des seuils

* Les périodes de vigilance sont basées sur les prévisions météorologiques réalisées par Météo-France. Elles ne correspondent pas obligatoirement aux périodes de dépassement stricts des seuils d'alerte identifiées sur la base des observations.

SYNTHÈSE SANITAIRE

Morbidité

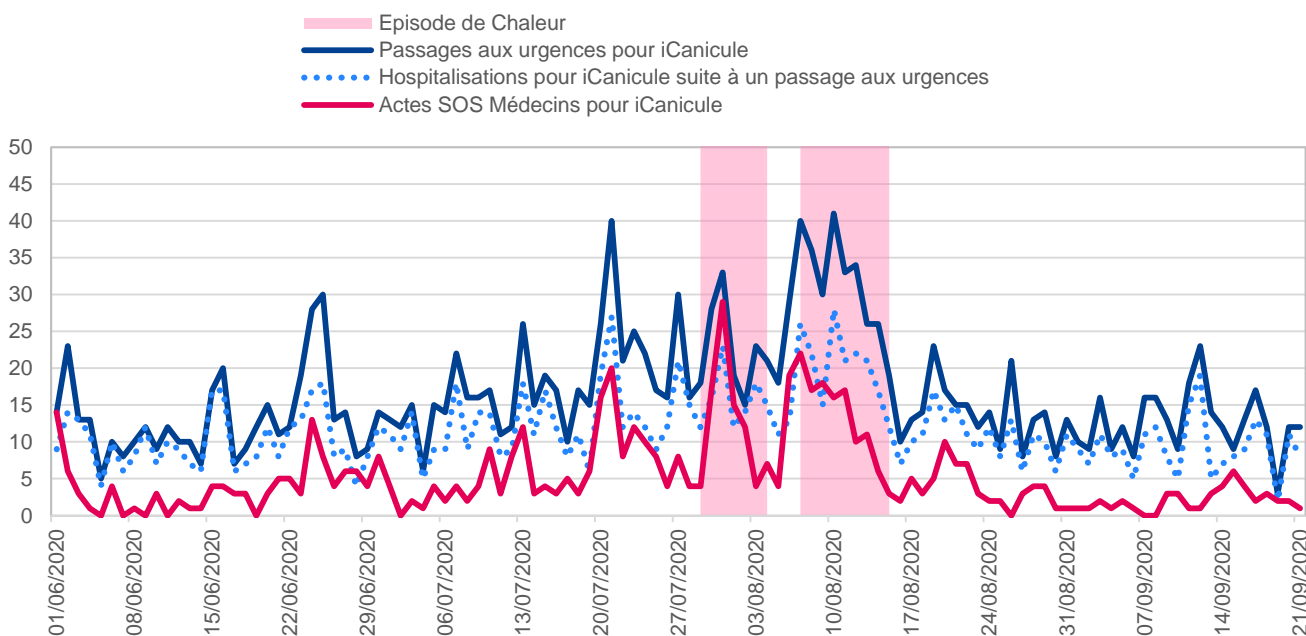
• Des recours aux soins d'urgence en lien avec la chaleur durant tout l'été

L'impact de la chaleur est suivi en s'appuyant sur des indicateurs spécifiques regroupés sous l'intitulé **indicateur iCanicule**. Cet indicateur regroupe pour SOS Médecins : coup de chaleur et déshydratation, et pour les passages aux urgences : hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation et hyponatrémie. Les données SurSaUD® sur l'indicateur iCanicule ne donnent qu'une vision partielle de l'impact sanitaire consécutif à cette vague de chaleur. En effet, ces indicateurs spécifiques ne couvrent pas l'ensemble des effets sanitaires potentiellement en lien avec la chaleur et qui se traduisent au travers d'un grand nombre de diagnostics différents.

Pour l'analyse de l'impact des canicules sur les recours aux soins au niveau régional, la période d'étude considérée correspond aux jours de dépassement des seuils d'alerte allongés de trois jours afin de prendre en compte un éventuel décalage des manifestations sanitaires de l'impact.

Entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2020, 1866 passages aux urgences et 617 actes SOS Médecins pour l'indicateur iCanicule ont été enregistrés en Nouvelle-Aquitaine. Les deux épisodes caniculaires concentraient 23,7 % des passages aux urgences et 33,7 % des actes SOS Médecins observés sur la période du 1^{er} juin au 15 septembre 2020. Au cours de cette période, des variations des recours aux soins d'urgence pour iCanicule ont été observées. Les recours aux soins d'urgence estimés à partir des deux sources de données ont montré une dynamique temporelle comparable avec des pics correspondant aux périodes de dépassement des seuils biométéorologiques, mais de manière plus franche dans les structures d'urgence que dans les associations SOS Médecins (figure 2).

Figure 2. Nombres quotidiens de passages aux urgences, d'hospitalisations, de consultations SOS Médecins, pour iCanicule, Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} juin au 21 septembre 2020 (Santé publique France/Oscour®/SOS Médecins)



La première vague de chaleur (29 juillet au 03 août) a montré :

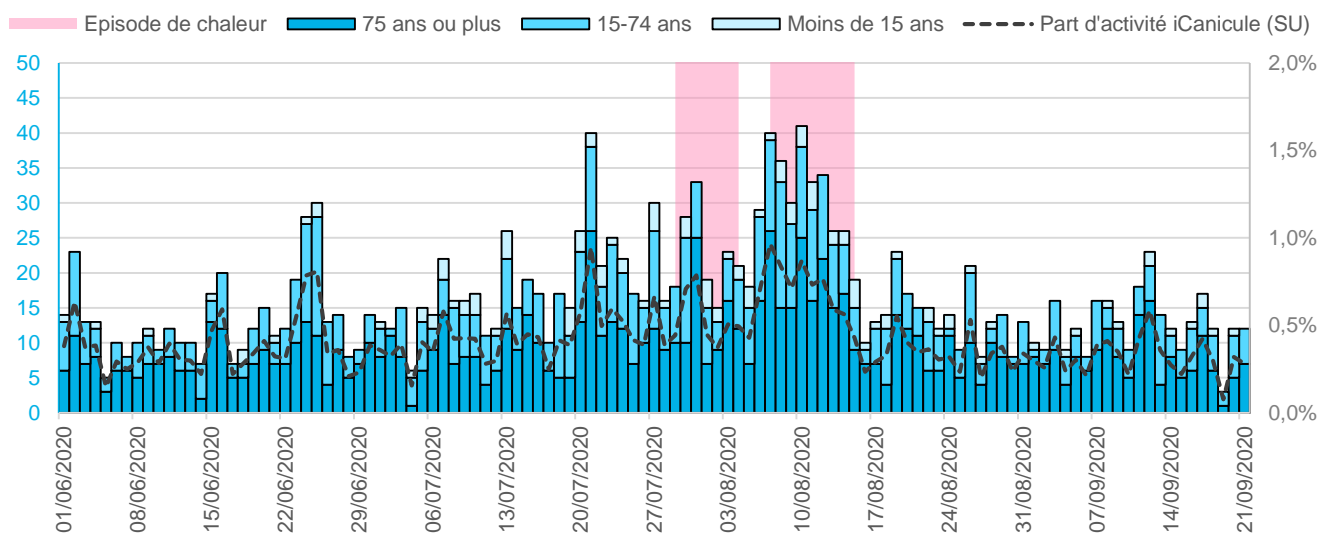
- 157 passages aux urgences hospitalières et 88 actes SOS Médecins pour iCanicule. Ces recours aux soins représentaient respectivement 0,5 % et 1,0 % de l'activité toutes causes codées. Le pic d'activité a eu lieu le 31 Juillet pour les deux sources : 0,8 % pour les services hospitaliers d'urgence et 2,6 % pour les associations SOS Médecins. Si toutes les classes d'âge ont été concernées (Figure 3A), les passages aux urgences pour iCanicule ont été observés plus particulièrement chez les personnes âgées de 75 ans ou plus (56,7 % des cas) et les adultes âgés de 15 à 74 ans (35,7 % des cas). Les actes SOS Médecins pour iCanicule ont surtout concerné les adultes âgés de 15 à 74 ans (52,3 % des actes) et personnes âgées de 75 ans ou plus (35,2 % des actes) (Figure 3B).
- Parmi les passages aux urgences pour iCanicule, 110 (soit 70,1 %) ont donné lieu à une hospitalisation (Tableau 3). Les taux d'hospitalisation différaient selon les tranches d'âges mais restaient très importants dans toutes les classes d'âges : 66,7 % des moins de 15 ans, 53,6 % des 15-74 ans et 80,9 % des personnes âgées de 75 ans et plus. Ces hospitalisations ont représenté 1,5 % de l'ensemble des hospitalisations toutes causes codées après un passage aux urgences.

L'épisode caniculaire (07 au 13 août) a montré :

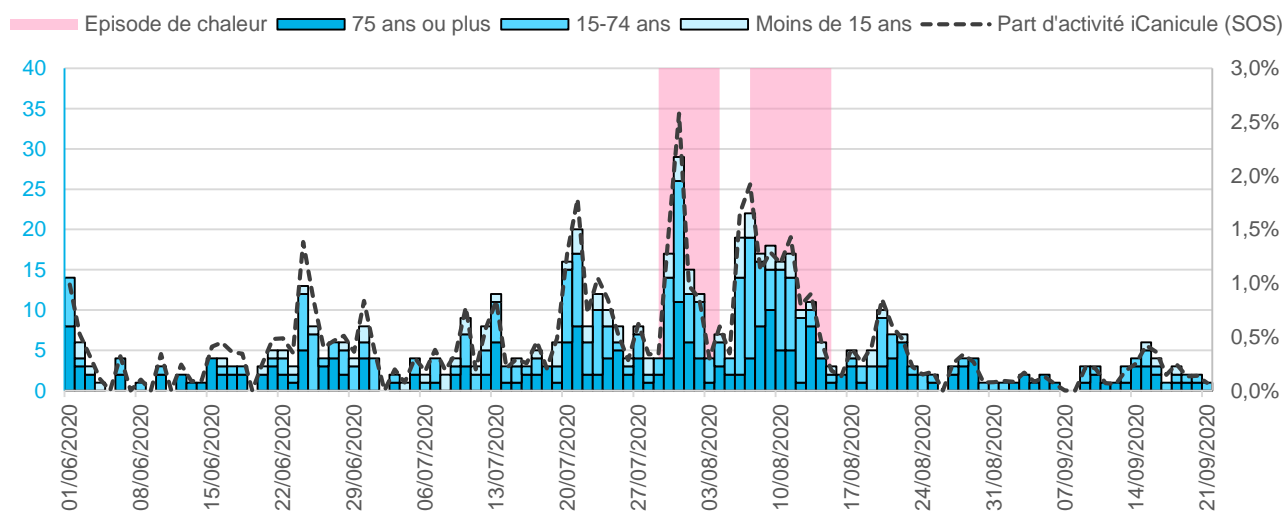
- 285 passages aux urgences hospitalières et 120 actes SOS Médecins pour iCanicule. Ces recours aux soins représentaient respectivement 0,7 % et 1,0 % de l'activité toutes causes codées. Le pic d'activité a eu lieu le 07 août pour les deux sources : 1,0 % pour les services hospitaliers d'urgence et 1,9 % pour les associations SOS Médecins. Si toutes les classes d'âge ont été concernées (Figure 3A), les passages aux urgences pour iCanicule ont été observés plus particulièrement chez les adultes âgés de 15 à 74 ans (48,3 % des cas) et chez les personnes âgées de 75 ans ou plus (38,3 % des cas).
- Parmi les passages aux urgences pour iCanicule, 184 (soit 64,6 %) ont donné lieu à une hospitalisation de ces passages (Tableau 3). Les taux d'hospitalisation différaient selon les tranches d'âges : 45,5 % des moins de 15 ans, 47,6 % des 15-74 ans et 78,1 % des personnes âgées de 75 ans et plus. Ces hospitalisations ont représenté 1,9 % de l'ensemble des hospitalisations toutes causes codées après un passage aux urgences.

Pendant la période du Sacs, les hyperthermies et coups de chaleur ont concerné, comme attendu, les populations plus jeunes (près de 86,4 % des actes SOS Médecins pour iCanicule dans cette tranche d'âge était lié à ce diagnostic) tandis que les déshydratations ont concerné davantage les personnes âgées de 75 ans et plus (près de 86,6 % des actes SOS pour iCanicule était lié à ce diagnostic).

Figures 3. Nombres quotidiens de passages aux urgences (A) et des actes SOS Médecins (B), pour iCanicule, par classes d'âge. Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} juin au 15 septembre 2020 (Source : Santé publique France/Oscour@/SOS Médecins)



B



• Qualité des données

L'analyse a été menée sur l'ensemble des services pour lesquelles les données étaient disponibles, soit 67 services hospitaliers d'urgence (72 flux transmis avec la filière pédiatrique) (taux de diagnostics codés = 88,0 %) et les 5 associations SOS Médecins (taux de diagnostics codés = 100 %).

Tableau 3. Nombre de passages aux urgences et des actes SOS Médecins, pour iCanicule, par classes d'âge. Nouvelle-Aquitaine, été 2020 (Source : Santé publique France/Oscour®/SOS Médecins)

	Episode du 29 juillet au 03 août						Episode du 07 au 13 août					
	iCanicule - Actes SOS Médecins		iCanicule – Passages aux urgences		iCanicule – Hospitalisation après passage au urgences		iCanicule - Actes SOS Médecins		iCanicule – Passages aux urgences		iCanicule – Hospitalisation après passage au urgences	
	Effectifs (part d'activité)		Effectifs (part d'activité)		Effectifs (part d'hospitalisation)		Effectifs (part d'activité)		Effectifs (part d'activité)		Effectifs (part d'hospitalisation)	
Moins de 15 ans	11	(0,6%)	12	(0,3%)	8	(66,7%)	16	(0,7%)	22	(0,3%)	10	(45,5%)
15-74 ans	46	(0,8%)	56	(0,3%)	30	(53,6%)	58	(0,7%)	103	(0,4%)	49	(47,6%)
75 ans et plus	31	(2,7%)	89	(1,8%)	72	(80,9%)	46	(2,9%)	160	(2,4%)	125	(78,1%)
Tous âges	88	(1,0%)	157	(0,5%)	110	(70,1%)	120	(1,0%)	285	(0,7%)	184	(64,6%)

Mortalité en population générale

La surmortalité est estimée par comparaison aux années précédentes dans les départements concernés par la canicule. Elle s'appuie sur les données de l'état civil transmises à l'Insee par un échantillon de 3 000 communes, représentant environ 80 % de la mortalité totale. Ces données sont extrapolées à la population française pour obtenir une estimation globale.

Santé publique France utilise la méthode des moyennes historiques, dont le principe est d'estimer un nombre attendu à un pas de temps quotidien, en moyennant le nombre de décès observés les 5 années précédentes. La méthode des moyennes historiques permet de quantifier l'excès de mortalité toutes causes sur la période de la vague de chaleur, spécifiquement pendant les jours de dépassement des seuils d'alerte et les 3 jours suivants afin de prendre en compte le décalage des manifestations sanitaires. Cette méthode ne permet pas de quantifier la part attribuable de la température à l'excès de mortalité.

• Un impact de 74 décès en excès qui concerne en majorité les personnes les plus âgées

En France métropolitaine, au cours des périodes de dépassement des seuils d'alerte durant les trois épisodes de vagues de chaleur de l'été 2020, 1 924 décès en excès ont été observés, soit une surmortalité relative de + 18,3 %. Les 75 ans et plus représentent plus des deux tiers des décès en excès (1 377 décès) mais l'impact relatif est important dès 65 ans, autour de + 20 %. L'essentiel de la surmortalité a été constaté durant la 2^{ème} vague de chaleur, qui a concerné plus de 70 % de la population. La surmortalité relative lors de cette vague est importante (+ 21 %) et de manière notable dès 45 ans (+ 18 %).

En Nouvelle-Aquitaine, sur les périodes de dépassement effectif des seuils départementaux durant les deux vagues de chaleur l'été 2020, 74 [41 ; 109] décès en excès ont été observés, soit une surmortalité relative de 7,6 % (Tableau 4) [1] :

- lors de la première vague de chaleur, deux départements ont connu des dépassements des seuils d'alerte de température (Corrèze et Haute-Vienne). Au cours de cette période, aucune surmortalité n'a été observée (- 4 décès en excès) ;
- la deuxième vague de chaleur, plus intense et étendue dans le temps, totalise 78 décès en excès pour l'ensemble départements touchés avec des résultats variables suivant les départements (Figure 4) :
 - Un excès de 34 décès en Gironde (+12,6 %)
 - Un excès de 10 décès en Deux-Sèvres (+13,7 %)
 - Un excès de 12 décès en Charente (+15,1 %)
 - Un excès de 17 décès en Dordogne (+21,9 %)
 - Un excès de 14 décès en Haute-Vienne (+22,6 %)

Les 75 ans et plus représentent la majorité des décès en excès (60 décès).

Tableau 4. Mortalité en excès pendant l'été, par âge, sur les périodes et les départements concernés par des dépassements des seuils d'alerte. Nouvelle-Aquitaine, été 2020 (Source : Santé publique France, données extrapolées)

	Effectif sur les 2 périodes*		% Relatif sur les deux périodes	
	Estimation moyenne	[min ; max]	Estimation moyenne	[min ; max]
Moins de 15 ans	3	[1 ; 5]	43,9	[7,5; 103,4]
15-44 ans	4	[-1 ; 8]	24,3	[-2,3 ; 62,3]
45-64 ans	2	[-15 ; 22]	1,3	[-9,8 ; 18,8]
65-74 ans	5	[-17 ; 27]	3,4	[-9,6 ; 19,5]
Plus de 75 ans	60	[24 ; 94]	9,1	[3,6; 15,1]
Tous âges	74	[41 ; 109]	7,6	[4,1; 11,6]

*Les impacts sont calculés pour chaque département et pour les jours où les seuils ont été effectivement dépassés dans ce département : la période de calcul varie pour chaque département

Figure 3. Sévérité des vagues de chaleur et surmortalité relative (% de décès en excès) par département pour les jours de dépassement des seuils d'alerte de l'été 2020

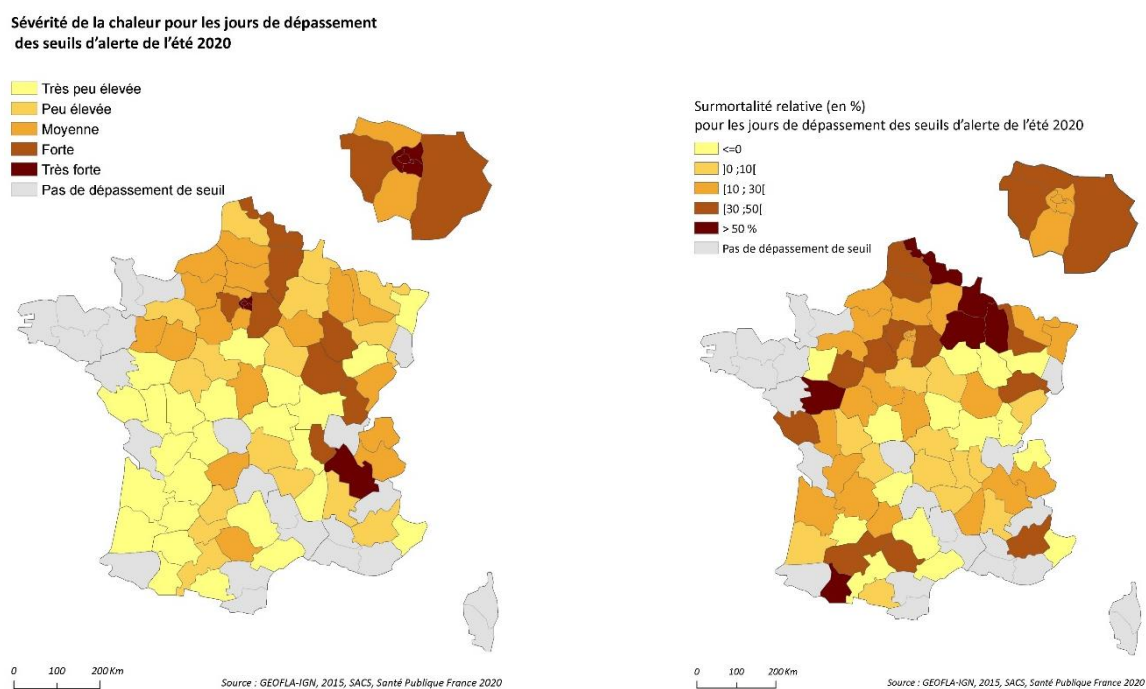
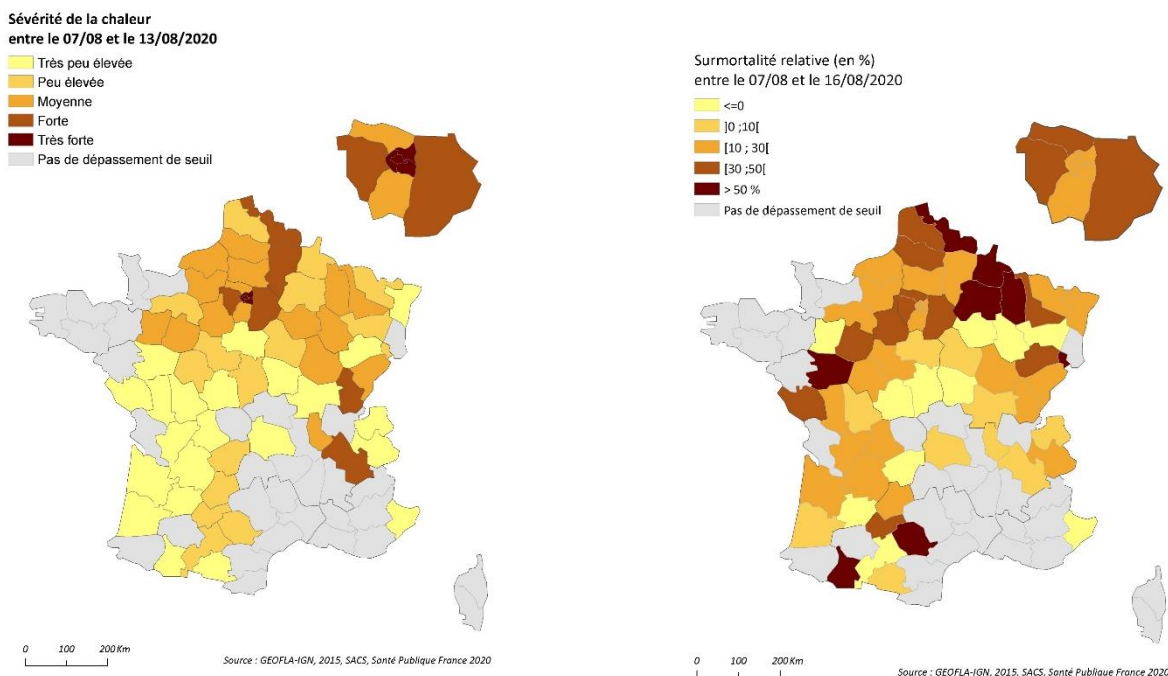


Figure 4. Sévérité de la vague de chaleur et surmortalité relative (% de décès en excès) par département pour les jours de dépassement des seuils d'alerte entre le 07/08 et le 16/08.



MESURES DE PRÉVENTION

Le dispositif de prévention, défini par le PNC, s'articule autour de 2 volets : un volet prévention, activé avant la période estivale et en amont du démarrage de la période de surveillance (le 15 juin) et un volet d'urgence, activé uniquement en cas d'épisodes de vagues de chaleur.

Cette année, compte-tenu de la circulation toujours active du coronavirus SARS-CoV-2, les outils de prévention Canicule ont été revus et adaptés afin que les conduites à tenir tiennent compte de ce contexte et puissent co-exister avec les gestes barrières contre le coronavirus.

Avant la période estivale,

- Un plan de diffusion papier informant les acteurs loco-régionaux (ARS, préfectures, communes...) de la refonte des supports de communication destinés à la population générale et aux publics vulnérables a ainsi été envoyé et a donné lieu à la diffusion de 69 560 documents. Un emailing a également été envoyé en complément du courrier papier.

A noter : les Hauts de France, particulièrement touchés par les épisodes de vagues de chaleur cette année, a été la région qui a commandé le plus grand nombre de documents. Par ailleurs, les documents diffusés ont été principalement commandés par les communes, les maisons de retraites, les centres communaux d'action sociale (CCAS), les médecins hospitaliers et les logements ou foyers pour personnes âgées.

- Pour la première fois, un dossier de presse sonore, comprenant des interviews d'experts abordant chacune un point précis sur la canicule, ses impacts sanitaires et les moyens de s'en prémunir, a été diffusé du 1^{er} juillet au 30 août. La diffusion reposait sur le volontariat des radios et 146 sur les 850 contactées l'ont fait, dont 3 stations nationales (RMC, BFM, Sud Radio), soit un taux de retour s'élevant à 17,2 %. Ce dernier est supérieur aux taux de retour habituels de notre prestataire (situés entre 7 et 13 %) et témoigne d'un réel intérêt des stations pour le sujet.

Affiche tous publics



Affiche transports



Lors des deux épisodes caniculaires,

- Dès passage en vigilance orange d'un département, des messages de prévention ont été diffusés sur internet ciblant spécifiquement les personnes âgées de plus de 65 ans, les femmes enceintes ou parents de jeunes enfants et les personnes souffrant de maladies chroniques. Les messages ont ainsi été diffusés dans 18 départements en juillet et 62 départements en août. Ils ont été vus par 4,6 millions de personnes. Des 3 messages, c'est le message adressé aux femmes enceintes et parents de jeunes enfants qui a été le plus vu.
- Un partenariat spécifique avec la RATP a permis de diffuser 14 400 affiches en Ile-de-France.
- Deux spots télévisés et deux spots radio ont été diffusés sur réquisition des médias par le Ministère de la santé.
- Un rappel des précautions à prendre figurait sur la page d'accueil du site de Santé publique France (<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2019/canicule-les-precautions-a-prendre>)

L'ensemble des supports de communication sont disponibles sur le site de Santé publique France <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/outils/#tabs>

CONCLUSION

L'été 2020 s'est déroulé dans un contexte exceptionnel à la fois sur le plan sanitaire avec l'épidémie de Covid-19 mais également climatologique, la période janvier-août 2020 étant la plus chaude jamais enregistrée depuis 1900. L'été 2020 s'est caractérisé par une exposition importante de la population à la chaleur notamment durant les 3 vagues de chaleur successives dont l'une définie par une intensité et une sévérité notable.

La région Nouvelle-Aquitaine a été plus spécifiquement concernée par les deux vagues de chaleur survenues en juillet-août 2020 au cours desquelles des dépassements des seuils d'alerte biométéorologiques ont été observés : pour deux départements lors du premier épisode (29 juillet 03 août) et neuf départements lors du deuxième épisode caniculaire (07 au 13 août 2020).

Pour ces départements et lors de ces périodes, 74 [41 ; 109] décès en excès ont été estimés (surmortalité relative de +7,6 % [4,1 ; 11,6]) qui ont concernés uniquement le 2^{ème} épisode. Les 75 ans et plus représentent la majorité des décès en excès (60 décès).

L'impact sur la morbidité a été modérée tant en terme de mortalité que sur le recours aux soins. Les pathologies en lien avec la chaleur (définies par l'indicateur iCanicule regroupant hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) ont représenté 0,5 % des passages aux urgences et 1,0 % des actes SOS Médecins lors du premier épisode. Lors du second épisode caniculaire, cette activité était sensiblement identique, avec 0,7 % des passages aux urgences et 1,0 % des actes SOS Médecins. Le taux d'hospitalisation après passage aux urgences lors de ces deux épisodes était respectivement de 70,1 % et 64,6 %. Le retentissement des chaleurs estivales en dehors de la période de canicule a également été observé sur les recours aux soins d'urgence. Ainsi, près de 80 % des passages aux urgences et deux tiers % des actes SOS Médecins pour l'indicateur iCanicule entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2020 ont été constatés en dehors de l'épisode caniculaire. Ceci illustre l'importance de continuer la prévention du risque chaleur lié aux épisodes de chaleur les plus intenses mais également tout au long de l'été.

SOURCE DES DONNÉES

1) Données météorologique : Météo-France

2) Données sanitaires :

- Recours aux soins : données des 67 structures d'urgence du réseau Oscour® (72 flux) et des 5 associations SOS Médecins (Bayonne, Bordeaux, Limoges, La Rochelle, Pau)
- Mortalité : données Insee issues de 3000 communes informatisées remontant leurs données à Santé publique (mortalité toutes causes)

REMERCIEMENTS

Santé publique France tient à remercier Météo France, les structures d'urgence du réseau Oscour®, l'Observatoire régional des urgences Nouvelle-Aquitaine (ORU NA), les 5 associations SOS Médecins, l'Insee, les médecins du travail et la Direction Générale du Travail.

COMITÉ DE RÉDACTION

Cellule régionale de Santé publique France en Nouvelle-Aquitaine

Contact : Santé publique France Nouvelle-Aquitaine, nouvelleaquitaine@santepubliquefrance.fr